

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 5 juin 2017

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 5 juin 2017 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 45.

Sont présents: Madame Mireille Brûlé
 Messieurs Yannick Trépanier
 Yvon Martel
 Denis Bergeron
 Marcel Larochelle

Est absente : Madame Caroline Pelletier

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

134-2017 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que l'ordre du jour est adopté soit adopté tel que lu.

135-2017 Adoption du procès-verbal du lundi 1^{er} mai 2017.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1^{er} mai 2017 est accepté tel que déposé.

136-2017 Adoption des comptes.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Mireille Brûlé que les comptes sont acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

137-2017 Demande au député Éric Lefebvre.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yannick Trépanier que le conseil autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès de monsieur Éric Lefebvre, député d'Arthabaska, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour un montant estimé à 50 000 \$ pour des travaux d'une partie du rang Landry. Les travaux consistent au creusement des fossés, de l'excavation, poser de la membrane et faire le rechargement de la route.

138-2017 Demande de dérogation mineure de monsieur Jacques Daigle pour le 112, chemin Luneau.

ATTENDU QUE monsieur Jacques Daigle est propriétaire du 112, chemin Luneau, lot 5 180 629 du cadastre du Québec, zone 8RA (37RAD);

ATTENDU QUE le propriétaire souhaite vendre sa propriété conformément aux lois et règlements en vigueur;

ATTENDU QUE monsieur Jacques Daigle a déposé une demande de dérogation mineure pour régulariser l'empiètement de la maison dans la marge de recul avant et du garage dans la marge latérale suite au dépôt du certificat de localisation fait par monsieur Carl Lefebvre, arpenteur-géomètre;

ATTENDU QUE la propriété ne brimera pas les voisins, car la dite bâtisse existante est isolée par des arbres et aucune plainte n'a été formulée pour le moment.

138-2017

Demande de dérogation mineure de monsieur Jacques Daigle pour le 112, chemin Luneau. (suite)

ATTENDU QUE la marge de recul avant pour le bâtiment principal pour ce secteur est à 12 mètres pour la marge avant et de 0,75 mètre pour les bâtiments accessoires;

ATTENDU QUE la maison est construite dans la marge de recul avant à 6,66 mètres de la limite soit un empiètement de 5,34 mètres. La maison à l'avant est à 7,12 mètres soit un empiètement dans la marge de recul de 4,88 mètres. Le garage a été construit à 0,52 mètre dans la marge latérale de 0,23 mètre de la limite du lot;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'autoriser la présente demande de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise la demande de dérogation mineure de monsieur Jacques Daigle pour la construction de la maison dans la marge avant et arrière du garage. Le comité autorise la demande pour les raisons précitées.

139-2017

Aménagement terre-plein.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise qu'une demande soit faite au Ministère des transports, Mobilité durable et Électrification des transports afin d'installer une interdiction de passage à l'entrée du village afin d'améliorer la sécurité telle que présentée dans la proposition 1 du 28 avril 2017 (Reo 154020183).

140-2017

Demande de la Croix-Rouge.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil accepte l'entente de services aux sinistrés de la Croix-Rouge canadienne pour l'année 2017 pour un montant de 202,56 \$ courrier et autorise monsieur Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier, à signer l'entente.

141-2017

Entretien bornes sèches - municipalité.

Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le conseil autorise la vérification des bornes sèches (3) sur le territoire de la municipalité par la Régie intermunicipale Service incendie de Bulstrode pour l'année 2017.

142-2017

Entente Sureté du Québec (filtrage personnel).

ATTENDU QUE le conseil autorise monsieur Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier à récupérer les enveloppes aux portes de la Sureté du Québec qui contiennent les réponses des vérifications des personnes;

ATTENDU QUE monsieur Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier aura la responsabilité d'identifier (pièce d'identité dont une avec photo) et de signer les formulaires de consentement (SQ-682-003) pour et au nom de la municipalité de Saint-Valère tous les formulaires requis venant consentir à procéder à une vérification pour le secteur vulnérable avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC d'Arthabaska, le tout dans le processus de filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables;

ATTENDU QUE le conseil autorise monsieur Louis Hébert, maire de la municipalité de Saint-Valère à substituer monsieur Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier en cas d'absence dans l'ensemble de ses fonctions pour le filtrage du personnel;

- 142-2017 Entente Sureté du Québec (filtrage personnel). (suite)
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil nomme monsieur Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier à signer l'entente (SQ-682-002) pour et au nom de la municipalité de Saint-Valère en vue du processus pour le filtrage des personnes appelées à œuvrer pour la municipalité.
- 143-2017 Demande de monsieur Stéphane Michaud pour les souches dans le fossé.
ATTENDU QUE monsieur Michaud a déposé une demande afin d'obtenir l'aide de la municipalité pour enlever complètement les souches dans le fossé;
ATTENDU QUE suite à l'élargissement de la route, lors de l'excavation du fossé, la municipalité a dénudé les racines et par le fait même, a fragilisé les arbres;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise les employés de voirie à enlever complètement les souches dans le fossé. Les travaux d'enlèvement se feront lorsque la température sera favorable et que les équipements seront disponibles à proximité.
- 144-2017 Inscription au congrès de la FQM (28 au 30 septembre 2017).
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise l'inscription et les dépenses des élus municipaux au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra les 28 au 30 septembre 2017 à Québec.
- 145-2017 Demande de Ferme Kalexstar pour le nettoyage du cours d'eau de la Rivière Noire, br. 46.
ATTENDU QUE la Ferme Kalexstar représenté par monsieur Marc Giroux a déposé une demande de nettoyage de cours d'eau de la Rivière-Noire, branche 46, le 29 mai 2017;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yannick Trépanier que le conseil accepte le dépôt de la demande de nettoyage du cours d'eau Rivière-Noire, br. 46, fait par la Ferme Kalexstar et que le propriétaire assume les travaux de nettoyage.
- 146-2017 Demande de commandites - Cercle des Jeunes Ruraux de Saint-Valère.
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Yvon Martel que le conseil accorde un montant de 100 \$ au Cercle des Jeunes Ruraux pour commanditer le trophée de la Classe de groupe dans le cadre de la 84^e édition de l'exposition locale de génisses qui se tiendra le 1^{er} juillet 2017 au terrain de l'Exposition agricole de Victoriaville.
- 147-2017 Demande de monsieur Michel Fortier pour acquérir un terrain municipal.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil accepte de vendre à monsieur Michel Fortier les lots 5 182 251 et 5 182 254 au montant de 1 500 \$. Le conseil autorise le maire, monsieur Louis Hébert et le directeur-général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras, à signer le contrat ainsi que tous les documents pertinents relatifs à la vente.
- 148-2017 Demande de paiement - Avenue Santé Bois-Francs.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil accepte de payer la quote-part à la condition que l'acte de répartition soit fait en part égale entre les municipalités puisque les règlements généraux stipulent que la répartition lors de la dissolution sera faite en part égal entre les municipalités.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

137-2017, 139-2017, 140-2017, 141-2017, 143-2017, 144-2017, 146-2017, 148-2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^e jour du mois de juin deux mille dix-sept.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

149-2017

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 45 par Yannick Trépanier que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier